

Le référendum constitutionnel en Suisse

Par **Laura**, le **15/11/2011** à **13:04**

Bonjour je suis en L1 et je dois faire une dissertation en droit public sur "le référendum constitutionnel en Suisse". J'ai quelques difficultés pour aborder ce sujet [smile17] Ma problématique donnerait à peu près cela: "De quelle manière les référendums permettent le maintien de la Démocratie ?" mais je n'en suis pas convaincu. Quant au plan, j'ai deux idées mais ce ne sont que des ébauches :

1er plan :

I. le référendum élément essentiel de la Constitution suisse

A. le système de représentation

1. type de représentation
2. fonctionnement et suffrage

B. le système de représentation conduisant au référendum

1. le peuple suisse auto-gouvernant (vote et cré leur constitution)
2. lien entre représentation et besoin de référendum

II. la constitution suisse gage de démocratie

A. les démocraties engendrés

1. démocratie directe
2. démocratie semi-directe

B. les limites

1. réfé proposés par les suisses (très peu d'accepter)
2. contrôle et contre projet du parlement

2ème plan :

I) L'origine du référendum constitutionnel suisse : une garantie de la démocratie.

A. L'élaboration et la révision de la constitution au niveau fédéral.

B. L'élaboration et la révision de la constitution fédérée.

II) La démocratie directe ou semi directe : résultat du référendum constitutionnel et de la participation populaire.

A.

B.

Voilà est ce que quelqu'un pourrait me donner son avis s'il vous plaît ?

Par **Camille**, le **15/11/2011** à **14:00**

Bonjour,

Oui mais votre message n'est pas à poster dans la rubrique "Messages à lire" parce que, comme on crée tous toujours des files pour qu'elles soient lues et tous toujours des messages pour qu'ils soient lus, on va tous se mettre à poster dans cette rubrique...

P.S. : une chose est certaine, il n'y a encore pas très longtemps, les Suisses ont fait pas mal parler d'eux, suite à une certaine modification de leur Constitution adoptée par les urnes...
[smile4]

Par **Laura**, le **15/11/2011** à **14:34**

Ah d'accord merci je ne savais pas qu'il fallait le mettre dans cette rubrique je vais le poster

Par **Laura**, le **15/11/2011** à **15:26**

Non ce que je voulais dire c'est qu'en Suisse il n'y a aucune élections pour élire les représentants et c'est pour cela que le référendum est obligatoire pour que le peuple ait des initiatives. Donc cela garanti le maintien de la démocratie car il y a tout de même une participation de peuple via le référendum

Par **Camille**, le **15/11/2011** à **16:48**

Bonjour,

[citation]

il n'y a aucune élections pour élire les représentants

[/citation]

Pardon ? Pardon ? Bien sûr que si !

Pour élire les députés au Conseil National (un peu analogue à notre Chambre des députés)

Indirectement pour élire les députés au Conseil des Etats (un peu analogue à notre Sénat)(règles fixées par chaque canton)

Plus élections des députés aux Grands Conseils au niveau de chaque canton (qui, je le rappelle, on le statut de républiques, avec la structure qui va avec)

Plus, évidemment, élections municipales

[citation]

c'est pour cela que le référendum est obligatoire pour que le peuple ait des initiatives

[/citation]

Plus les référendums facultatifs, les référendums d'initiative populaire ;
Plus les votations populaires, les votations fédérales, les votations cantonales et/ou
municipales (avec regroupement quatre fois par an...)(on connaît déjà les dates pour 2030...)
Plus diverses autres élections qui peuvent dépendre de chaque canton.
On peut difficilement consulter un peuple plus qu'en Suisse.
Lequel se prononce aussi, bien sûr, pour tout changement dans la Constitution.